



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Avis public

**Dépôt du budget de l'année 2024 et du
programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026**

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, avis public est par la présente donné que le budget de l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 de la Ville de Sainte-Thérèse seront adoptés lors de la séance extraordinaire du **4 décembre 2023 à 18h30** à la salle des délibérations du conseil municipal, 6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations comme susdit.

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE,
ce 22 novembre 2023

Avis numéro : 2023-77

Camille Plamondon
Greffière du conseil municipal